



Communiqué Technique – 9 juin 2018

Le RPM Speedway – Voiture Sportsman #92p

Suite à sa 4^e victoire de la saison, le moteur de la voiture du pilote Martin Pelletier (Sportsman) a été désassemblé et inspecté le samedi 9 juin 2018.

- Aucune irrégularité n'a été décelée lors de l'inspection et le moteur a été jugé conforme au livre des règlements DIRTcar 2018.

Le RPM Speedway – Voiture Pro Stock #33

Suite à sa 2^e position lors de la finale Pro Stock du samedi 9 juin 2018, une inspection technique a révélé un 'rotor' non-conforme dans le distributeur du moteur de la voiture Pro Stock #33. Cette non-conformité entraîne la disqualification du pilote Bruno Cyr du résultat de la finale du 9 juin 2018.

15.1.6 – Ignition/Battery

- A. Only stock OEM distributors will be permitted.

Steve Salvas
DIRECTEUR DE COURSES

